

ATTIJARI BANK

RAPPORTS GENERAL ET SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31-12-2011

Juin 2012

SOMMAIRE

	Page
I- RAPPORT GENERAL	3
II - RAPPORT SPECIAL	7
III - ETATS FINANCIERS	11

I - RAPPORT GENERAL

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT
5 ; Rue Suffetula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie
Tél : 71 841 160 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31-12-2011**

Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers d'ATTIJARI BANK arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

I - Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Attijari Bank, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2011, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 348 036 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 31 521 KDT.

1) Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2) Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3) Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de ATTIJARI BANK, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4) Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- En application des dispositions récentes des circulaires de la BCT n° 2011-04 du 12 avril 2011 et 2012-02 du 11 janvier 2012 et comme décrit au niveau de la note aux états financiers n° 3, les règles de classification, de provisionnement des créances sur la clientèle et de réservation des intérêts ont connu des dérogations par rapport à celles appliquées au cours des exercices antérieurs. A ce titre :
 - certaines relations ont été maintenues parmi les créances saines alors qu'elles auraient été, en application des règles usuelles classées parmi les engagements non performants. Par ailleurs, les échéances en intérêts de l'année 2011 qui ont été rééchelonnées pour un montant de 1,9 MDT, ont fait l'objet de réservation ; et
 - une provision collective sur les engagements classés en « 0 » et « 1 » a été comptabilisée pour un montant de 11,2 MDT
- Comme décrit au niveau de la note aux états financiers n°17, la banque a opéré un changement de méthode de décote des garanties hypothécaires des clients classés en classe 4 et contentieux. A la suite de ce changement, les capitaux propres d'ouverture ont été ajustés à la hausse à hauteur de 12 712 KDT. Le montant de la dotation comptabilisé en résultat de l'exercice 2011 en application de la nouvelle méthode s'élève à 7 753 KDT.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances impactant la fiabilité de certains comptes d'actifs et de passifs, notamment les comptes inter-siège, d'attente et certains comptes en devises, sans que leur effet soit d'une importance telle qu'elle justifierait qu'elles soient mentionnées au niveau de notre opinion sur les comptes telle qu'exprimée ci-dessus, considérant que le risque final sur ces comptes est couvert par des provisions.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 portant sur la tenue des comptes de valeurs mobilières, la banque ne procède pas actuellement au suivi périodique de la liste de ses actionnaires et elle n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.

Tunis, le 12 Juin 2012

**AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI**

**CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI**

II - RAPPORT SPECIAL

AMC Ernst & Young

Société inscrite au tableau de l'OECT
Boulevard de la terre - Centre Urbain Nord
1003 Tunis - Tunisie
Tél : 70 749 111 Fax : 70 749 045

CNF - Cabinet Neji Fethi

Société inscrite au tableau de l'OECT
5 ; Rue Suffetula Notre Dame
Mutuelle ville - 1002 Tunis - Tunisie
Tél : 71 841 160 Fax : 71 841 160

ATTIJARI BANK**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers - Exercice clos le 31-12-2011****Messieurs les actionnaires d'ATTIJARI BANK,**

En application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédits et de l'article 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Convention nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011**ATTIJARI FINANCE**

Dans le cadre du protocole d'accord conclu entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI FINANCE (société détenue à hauteur de 24,93% par ATTIJARI BANK) en date du 10/10/2011, ATTIJARI FINANCE a perçu des commissions relatives à son intervention dans la cadre de l'opération de l'émission de l'emprunt obligataire à hauteur de 59 KDT.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011:

ATTIJARI LEASING

Dans le cadre de la convention conclue avec ATTIJARI LEASING (dans laquelle ATTIJARI BANK détient 62,02%) approuvée par l'AGO du 22/05/2009, la banque a fourni au cours de l'exercice 2011, des services d'assistance à la commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque et a perçu à ce titre des produits à hauteur de 69KDT.

ATTIJARIWABA BANK

Dans le cadre de la convention conclue entre Attijari Bank et Attijariwafa Bank telle qu'autorisée par le conseil d'administration du 05/03/2007 et modifiée par la décision du conseil d'administration du 06/06/2008, la charge constatée par Attijari Bank en contre partie des services d'assistance technique et de conseil fournis par Attijariwafa Bank au cours de l'exercice 2011 s'élève à 1 385 KDT. Le montant qui figure au passif au 31/12/2011 s'élève à 3 633 KDT.

ATTIJARI INTERMEDIATION

Dans la cadre de la convention en date du 29/12/2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION et approuvée par l'AGO du 25/06/2007 prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé ouvert dans les livres de ATTIJARI INTERMEDIATION en titres participatifs à hauteur de 3 500 KDT, la banque a perçu des intérêts à hauteur de 217 KDT au titre de l'exercice 2011.

ATTIJARI SICAR

Dans la cadre de la convention de gestion de fonds à capital risque en date du 24/03/1998 conclue avec la société Attijari Sicar (détenue à hauteur de 67,23% par Attijari Bank), cette dernière perçoit annuellement une rémunération de 1% payée sur l'ensemble des fonds gérés. Cette commission s'établit à 53 KDT au titre de l'exercice 2011.

Les SICAV

Dans le cadre des conventions conclues entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI VALEURS SICAV, ATTIJARI PLACEMENT SICAV et ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV, la banque assure les fonctions de dépositaire pour leurs comptes et a perçu en contrepartie de ces prestations des commissions de l'ordre de 368 KDT au titre de l'exercice 2011.

GENERALE TUNISIENNE INFORMATIQUE (GTI)

1. Dans le cadre de la convention cadre conclue entre la banque et la GTI (détenue à hauteur de 30% par ATTIJARI BANK) en date du 01/07/2005 et approuvée par l'AGO du 29/05/2006, la GTI a facturé à la banque 1 562 KDT au titre des services d'assistance informatique rendus en 2011.
2. Dans le cadre du contrat de location d'un appartement en date du 02/06/2008 et approuvé par l'AGO du 22/05/2009, le montant des loyers payés par la banque au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 22 KDT.

ATTIJARI RECOUVREMENT

Par acte signé le 01/01/2009, la société ATTIJARI RECOUVREMENT a procédé à la rétrocession des créances financées par le FONAPRAM, le FOPRODI et la BIRD à ATTIJARI BANK. Le même acte prévoit une rémunération au profit de ATTIJARI RECOUVREMENT égale à 5% des montants recouvrés. Le montant facturé à ce titre par ATTIJARI RECOUVREMENT au cours de l'exercice 2011 s'élève à 16 KDT.

AUTRES CONVENTIONS

ATTIJARI BANK affecte au profit de ATTIJARI RECOUVREMENT, ATTIJARI SICAR, ATTIJARI GESTION, GENERALE IMMOBILIERE DU SUD, ATTIJARI LEASING, ATTIJARI IMMOBILIERS et ATTIJARI INTERMEDIATION son personnel salarié. Les décisions de détachement prévoient que les montants facturés par la banque correspondent aux charges salariales supportées. Les montants facturés au titre de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

- ATTIJARI RECOUVREMENT: 389 KDT ;
- ATTIJARI SICAR : 200 KDT ;
- ATTIJARI GESTION : 130 KDT ;
- GENERALE IMMOBILIERE DU SUD : 42 KDT ;
- ATTIJARI LEASING : 426 KDT ;
- ATTIJARI IMMOBILIERE : 129 KDT ;
- ATTIJARI INTERMEDIATION : 55 KDT.

III. Obligations et engagements de la banque envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président du Conseil d'Administration sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 02/04/2010. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel. Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration bénéficie d'une voiture de fonction et de la prise en charge des frais de téléphone.
 - La rémunération et avantages accordés au Directeur Général, dont le mandat a pris fin le 08 mai 2011, ont été fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 02/04/2010. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel. Par ailleurs, le Directeur Général a bénéficié d'une voiture de fonction, de la prise en charge des frais de téléphone, de frais de scolarité et de billets d'avions.
 - La rémunération et avantages accordés au Directeur Général, dont le mandat a commencé le 09 mai 2011, sont fixés par décision du comité de rémunération issu du Conseil d'Administration en date du 30/01/2012. La rémunération est composée d'une indemnité fixe et d'un bonus annuel. Par ailleurs, le Directeur Général bénéficie d'une voiture de fonction, de la prise en charge des frais de téléphone, de frais de scolarité, les frais de logement et de billets d'avions.
 - La rémunération et les avantages accordés aux membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité d'Audit sont composés de jetons de présence et sont fixées par le Conseil d'Administration en date du 09/05/2011 et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2010.
2. Les obligations et engagements de Attijari Bank envers ses dirigeants tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011 (charges sociales comprises), se présentent comme suit (en dinars) :

	Président du Conseil d'Administration		Directeur Général jusqu'à 08/05/2011		Directeur Général à compter du 09/05/2011		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/11	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/11	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/11	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/11
Avantages à court terme	260 544	-	249 758	-	247 546	19 397	24 450	24 450
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-	-	-
Paie en actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	260 544	-	249 758	-	247 546	19 397	24 450	24 450

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits, des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 12 Juin 2012

AMC Ernst & Young
Nouredine HAJJI

CNF – Cabinet Neji Fethi
Fethi NEJI

ETATS FINANCIERS

AU 31/12/2011

P L A N

BILAN

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DE RESULTAT

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

*** Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers**

*** Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués**

*** Notes explicatives**

- Notes sur le bilan

. Notes sur les postes d'actif

. Notes sur les postes de passif

- Notes sur l'état des engagements hors bilan

- Notes sur l'état de résultat

- Notes sur l'état des flux de trésorerie

BILAN
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011
 (UNITE : en milliers de Dinars)

ACTIF		Notes	31/12/2011	31/12/2010
AC 1 -	Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	1	184 909	235 034
AC 2 -	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	226 250	336 696
AC 3 -	Créances sur la clientèle	3	3 076 965	2 629 386 (*)
AC 4 -	Portefeuille titres commercial	4	299 244	310 358
AC 5 -	Portefeuille d'investissement	5	62 412	57 663
AC 6 -	Valeurs immobilisées	6	160 838	145 392 (*)
AC 7 -	Autres actifs	7	154 958	162 644
TOTAL ACTIF			4 165 576	3 877 173
PASSIF				
PA 1 -	Banque Centrale et CCP	8	290 815	100 000
PA 2 -	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	30 024	58 639
PA 3 -	Dépôts et avoirs de la clientèle	10	3 315 950	3 234 984
PA 4 -	Emprunts et ressources spéciales	11	86 794	36 711
PA 5 -	Autres passifs	12	93 958	130 548 (*)
TOTAL PASSIF			3 817 541	3 560 882
CAPITAUX PROPRES				
CP 1 -	Capital		168 750	168 750
CP 2 -	Réserves		84 931	84 708
CP 4 -	Autres capitaux propres		87 315	87 315
CP 5 -	Résultats reportés		(24 482)	(81 065) (*)
CP 6 -	Résultat de l'exercice		31 521	56 583 (*)
TOTAL CAPITAUX PROPRES			13 348 035	316 291
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			4 165 576	3 877 173

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17)

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRETE AU 31 décembre 2011
 (UNITE : en milliers de Dinars)

	PASSIFS EVENTUELS	Notes	31/12/2011	31/12/2010
HB 1 -	Cautions, avals et autres garanties données		294 600	305 991
HB 2 -	Crédits documentaires		250 361	319 535
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		14	544 961	625 526
ENGAGEMENTS DONNES				
HB 4 -	Engagements de financement donnés		140 340	150 890
HB 5 -	Engagements sur titres		38	38
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		15	140 378	150 928
ENGAGEMENTS RECUS				
HB 7 -	Garanties reçues		904 512	586 294
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		16	904 512	586 294

ETAT DE RESULTAT
PERIODE DU 01 JANVIER 2011 AU 31 décembre 2011
(UNITE : en milliers de Dinars)

		<u>Notes</u>	Exercice 2011	Exercice 2010
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR1 -	Intérêts et revenus assimilés	17	199 348	176 685
PR2 -	Commissions (en produits)	18	52 973	48 987
PR3 -	Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	19	31 292	35 412
PR4 -	Revenus du portefeuille d'investissement	20	5 732	3 468
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE			289 345	264 552
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH1 -	Intérêts encourus et charges assimilées	21	(105 044)	(94 064)
CH2 -	Commissions encourues		(2 883)	(3 087)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE			(107 927)	(97 151)
PRODUIT NET BANCAIRE			181 418	167 401
PR5 \	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	22	(31 739)	(14 932) (*)
CH4				
PR6 \	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		1 333	534
CH5				
PR7 -	Autres produits d'exploitation		2 430	2 038
CH6 -	Frais de personnel	23	(65 805)	(54 649)
CH7 -	Charges générales d'exploitation	24	(26 438)	(25 648)
CH8 -	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	6	(11 902)	(11 412) (*)
RESULTAT D'EXPLOITATION			49 297	63 332
PR8 \	Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(307)	(2 294) (*)
CH9				
CH11 -	Impôt sur les bénéfices		(17 469)	(4 455) (*)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES			31 521	56 583
RESULTAT DE LA PERIODE			31 521	56 583
Effet des modifications comptables			12 100	16 089
Résultat après modifications comptables			43 621	72 672
Résultat de base par action (en DT)		25	0,934	1,677
Résultat dilué par action (en DT)		26	0,870	1,509

(*) Données retraitées pour les besoins de comparabilité (Cf. notes aux états financiers –base de mesure et principes comptables pertinents appliqués - note 17)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
PERIODE DU 01 JANVIER 2011 AU 31 DECEMBRE 2011
 (UNITE : en milliers de Dinars)

	<u>Note</u>	Exercice 2011	Exercice 2010
<u>Activités d'exploitation</u>	-		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		255 330	230 755
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(108 385)	(102 751)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(20 849)	(25 349)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(462 509)	(390 164)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		83 849	437 784
Titres de placement		27 750	46 640
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(78 250)	(68 163)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(52 932)	(28 294)
Impôt sur les bénéfices		(4 247)	(2 143)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'exploitation		(360 243)	98 315
<u>Activités d'investissement</u>	-		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements		6 036	3 074
Acquisition \ cessions sur portefeuille d'investissement		(3 666)	1 747
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		(29 797)	(28 470)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement		(27 427)	(23 649)
<u>Activités de financement</u>	-		
Emissions \ Remboursement d'emprunts		50 000	(70 000)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(2120)	(2 270)
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financements		47 880	(72 270)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(339 790)	2 396
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		330 771	328 375
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE	27	(9 019)	330 771

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 décembre 2011

I/ REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers d'Attijari Bank arrêtés au 31 décembre 2011 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie dont particulièrement la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les textes subséquents.

III/ BASE DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers d'Attijari Bank sont élaborés sur la base de mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes et méthodes comptables se résument comme suit :

1/ Comptabilisation des prêts accordés à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits décaissés et les comptes débiteurs gelés sont présentés déduction faite des intérêts et des agios réservés et des provisions y afférentes.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

2/ Règles de prise en compte des agios réservés et des provisions

Conformément aux normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires, les agios réservés et provisions sur prêts, comptes courants débiteurs et portefeuille d'investissement sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

3/ Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré et concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe 2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts du principal ou des intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe 3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe 4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Taux de provision

Le taux de provisionnement retenu par Attijari Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe de risque	Taux de provision
Actifs incertains (Classe 2)	20%
Actifs préoccupants (Classe 3)	50%
Actifs compromis (Classe 4 et contentieux)	100%

Les provisions collectives

Conformément à la circulaire aux banques 2012-02, la banque a constitué au titre de l'exercice 2011 des provisions à caractère général dites « provisions collectives » sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe1).

Ces provisions ont été calculées en appliquant les principes de la méthodologie référentielle prévue par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 02 mars 2012. Cette méthodologie prévoit :

- Le calcul d'un taux de migration moyen par secteur d'activité qui correspond aux risques additionnels de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 de l'année N-1. Les risques additionnels étant calculés à partir des aggravations de classe annuels (engagement 0 et 1 de l'année N-1 devenus classés 2-3-4 à la fin de l'année N).
- Le calcul d'un facteur scalaire par secteur d'activité qui correspond au rapport entre le taux des encours impayés et consolidation dans les engagements 0 et 1 de 2011 avec celui de

2010. Ce facteur scalaire a été ramené à 1 chaque fois où la formule prévue par la méthode référentielle donne un résultat inférieur.

- L'application des taux de provision minimum prévue par la méthodologie BCT pour chaque secteur d'activité :

Secteur d'activité	Taux de provisionnement minimum en %
Agriculture	20
Industries manufacturières	25
Autres industries	25
BTP	20
Tourisme	20
Promotion immobilière	15
Autres services	25
Commerce	25
Habitat	10
Consommation	20

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de l'ordre de 11,2 MDT. Par ailleurs les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés à concurrence de 1.9 MDT.

Décote des garanties difficilement réalisables

La banque applique un système de décote systématique des garanties hypothécaires sur les relations de la classe 4 et les relations en contentieux dont l'engagement est supérieur à 50 KDT. Les taux de décote sont détaillés comme suit en fonction de la durée de séjour en classe 4 ou en contentieux :

Durée de séjour	Taux de décote
Inférieur à 2 ans	20%
De 3 à 5 ans	30%
De 6 à 8 ans	50%
9 ans et plus	100%

Passation des créances en perte

Les comptes débiteurs pour un montant inférieur ou égal à 500 dinars et gelés pour une période supérieure à une année ainsi que les créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement et autres créances contentieuses ne sont passées par pertes qu'après la décision du comité de recouvrement.

4/ Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée. Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursier, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles.

Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées en cas de différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des titres.

Les titres de transaction et les titres de placement figurent sous la rubrique portefeuille titre commercial.

5/ Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenu dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

6/ Effets sortis pour recouvrement

Les effets sortis pour recouvrement sont maintenus en portefeuille jusqu'au lendemain ouvrable de leur échéance conformément aux dispositions de l'article 7 de la circulaire BCT n°93-08.

7/ Principe de non compensation

Conformément à l'article 6 de la circulaire BCT n°93-08, aucune compensation n'est opérée entre les avoirs et les dettes de personnes juridiques distinctes, les avoirs et les dettes d'une même personne juridique exprimés en monnaies différentes ou assortis de termes distincts et entre un compte à terme, un bon de caisse ou tout autre produit financier et l'avance partielle ou temporaire consentie sur ces dépôts.

Toutefois, la compensation des comptes ordinaires appartenant à une même relation n'est appliquée que pour les clients ayant demandé un arrêté unique d'intérêts.

8/ Bons de trésor et intérêts sur bons de trésor

Les comptes bons de trésor sont présentés à l'actif du bilan pour leurs soldes compensés des souscriptions de la Banque et des placements de la clientèle.

Aussi, les produits et charges résultant des souscriptions et placements sont présentés au compte de résultat pour leurs soldes nets après compensation.

9/ Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors T.V.A. récupérable et amorties linéairement aux taux suivants :

- Construction	5%
- Matériel de transport	20%
- M.M.B.	10%
- A.A.I.	10%
- Logiciels	33%
- Logiciel Global banking	14,3%

10/ Inter-siège

Le compte « inter-siège » assure la liaison des opérations réciproques entre les agences et les services centraux.

Il est positionné, selon les cas, sous la rubrique « autres actifs » ou « autres passifs » à concurrence de son solde compensé.

11/ Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés à la date de clôture sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

12/ Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages des fonds pour la valeur nominale.

13/ Comptabilisation des revenus sur prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à l'arrêtée des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à l'arrêtée des états financiers font l'objet de régularisation.

14/ Comptabilisation des charges sur les dépôts de la clientèle

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire de la BCT n° 91- 22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.
- Les intérêts sur bons de caisse sont servis à la clientèle à la souscription et font l'objet de régularisation à l'arrêté des états financiers.
- Les intérêts sur comptes d'épargne sont positionnés annuellement à la clôture de l'exercice.

15/ Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2011 sont déduits du résultat.

16/ Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1er janvier au 31 décembre 2011. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2011 sont rajoutées au résultat.

17/ Modifications comptables

Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11, des modifications comptables ont été opérées au 31/12/2011 d'une manière rétrospective en ajustant les capitaux propres d'ouverture. Les données comparatives des rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2010 ont été retraitées en pro-forma.

17.1. Correction de la charge d'impôt au titre de l'exercice 2010

La banque a corrigé les décomptes fiscaux au titre des exercices 2008, 2009 et 2010 et a procédé au dépôt des déclarations rectificatives d'impôts correspondantes. Ces corrections ont eu pour impact de réduire la charge d'impôt de l'exercice 2010 de 3 287 KDT.

17.2 Correction de la comptabilisation des cessions d'immobilisations

La banque a corrigé la comptabilisation des immobilisations cédées au cours des exercices antérieurs comme suit :

Libellé	Impact sur l'exercice 2010	Impact sur les capitaux propres d'ouverture au 31/12/2010	Total
Correction de plus value non comptabilisée	17	522	539
Correction des dotations aux amortissements	55	184	239
Correction de la charge d'impôt	(121)	-	(121)
Correction de la TVA prescrite	-	80	80
Total	(49)	786	737

17.3 Décote de garantie

La banque a retenu au titre de l'exercice 2011, des taux de décote des garanties hypothécaires sur les clients en classe 4 et en contentieux différents de ceux utilisés au cours des exercices antérieurs. L'effet de ce changement est détaillé comme suit :

- La correction des dotations aux provisions au titre des exercices 2008, 2009 et 2010 pour un montant de 12 712 KDT ;
- La correction de corrélative de la charge d'impôt à payer pour un montant de 3 892 KDT ;

Les retraitements effectués aux rubriques du bilan et de l'état de résultat au 31/12/2010 se présentent comme suit :

Retraitements du Bilan

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
AC3 - Créances sur la clientèle		2 616 674	12 712	2 629 386
	Correction des provisions sur créances douteuses		12 712	
AC6 - Valeurs immobilisées		145 781	(389)	145 392
	Constatation de la sortie des immobilisations cédées		(389)	
PA5 - Autres passifs		131 069	(520)	130 548
	Gains d'impôt sur suite au dépôt des déclarations rectificatives au titres des exercices 2008, 2009 et 2010		(3 287)	
	Régularisation de la TVA à payer sur cession immeuble hors exploitation		26	
	Apurement du compte « Avance sur cession »		(1 273)	
	Constatation de l'impôt à payer sur cession des immeubles hors exploitation		121	
	Constatation de l'impôt à payer sur correction des provisions sur créances douteuses		3 892	
CP5 - Résultats reportés		-97 898	16 833	-81 065
	Constatation de l'impact de la sortie des immobilisations cédées sur les capitaux propres d'ouverture au 31/12/2010		786	
	Constations de l'effet du changement de méthode de décote sur les capitaux propres d'ouverture au 31/12/2010		16 047	

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
CP6 – Résultat de l'exercice		60 572	(3 989)	56 583
	Gains d'impôt sur suite au dépôt des déclarations rectificatives au titres des exercices 2008, 2009 et 2010		3 287	
	Constatation de l'impôt à payer sur cession des immeubles hors exploitation		(121)	
	Correction de la charge d'amortissement sur immobilisations cédées au titre de l'exercice 2010		55	
	Correction de la plus value sur immobilisations cédées au titre de l'exercice 2010		17	
	Constatation des provisions sur créances douteuses suite au changement de méthode		(3 335)	
	Régularisation de la charge d'impôt suite à la correction des provisions sur créances douteuses		(3 892)	

Retraitements de l'état de résultat

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
CH11 - Impôt sur les bénéfices		(3 729)	(726)	(4 455)
	Gains d'impôt sur suite au dépôt des déclarations rectificatives au titres des exercices 2008, 2009 et 2010		3 287	
	Régularisation de la charge d'impôt suite à la correction des provisions sur créances douteuses		(3 892)	
	Constatation de l'impôt à payer sur cession des immeubles hors exploitation		(121)	
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(11 467)	55	(11 412)
	Correction de la charge d'amortissement sur immobilisations cédées au titre de l'exercice 2010		55	
PR8-CH9 - Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(2 311)	17	(2 294)
	Correction de la plus value sur immobilisations cédées au titre de l'exercice 2010		17	
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif		(11 597)	(3 335)	(14 932)
	Constatation des provisions sur créances douteuses suite au changement de méthode		(3 335)	

18/ Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts courus sur Bons du Trésor et obligations sont constatés en résultat de la période. Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont constatés au résultat de l'exercice une fois l'approbation de leurs distributions est officialisée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

19/ Réévaluation des comptes de position en date d'arrêté

Les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis en monnaie de référence sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date d'arrêté et constatés dans la comptabilité de référence.

20/ Constatation du résultat de change

Les différences entre, d'une part, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan réévalués, et d'autre part, les montants correspondants dans les comptes de contre-valeur de position de change sont prises en compte en résultat de la période considérée.

III/ NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1/ NOTES SUR LE BILAN

1-1/ NOTES SUR LES POSTES DE L'ACTIF

NOTE 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Cette rubrique accuse au 31 décembre 2011 un solde débiteur de 184 909 KDT contre 235 034 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 50 125 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Caisse Dinars	27 925	27 099
Caisse Devises	4 852	5 336
Inter Bank Services (IBS)	2 427	1 690
Banque Centrale comptes ordinaires	25 008	23 961
Banque Centrale placements NOSTRO	123 645	177 791
Centres de chèques postaux et TGT	158	338
Créances rattachées	2 176	101
Provisions	(1 282)	(1 282)
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	184 909	235 034

NOTE 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Cette rubrique accuse un solde de 226 250 KDT au 31 décembre 2011 contre 336 696 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 110 446 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Créances sur les banques résidentes	-	128 473
Créances sur banques non résidentes	124 935	124 876
Créances sur les établissements financiers	101 253	83 219
- Dont parties liées	46 598	51 755
Créances rattachées	62	128
Total créances sur les établissements bancaires et financiers	226 250	336 696

NOTE 3 : Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 décembre 2011 un solde de 3 076 965 KDT contre 2 629 386 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 447 579 KDT.

Cette rubrique enregistre les provisions et les agios réservés sur crédits à la clientèle qui viennent en déduction des postes d'actifs y afférents.

Le solde des agios réservés s'élève à 60 993 KDT au 31 décembre 2011 contre 53 373 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 7 620 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Comptes débiteurs		
Comptes débiteurs de la clientèle	160 590	192 817
- Dont parties liées	499	159
Agios réservés	(41 288)	(37 613)
Créances rattachées	6 937	6 917
Total comptes débiteurs	126 239	162 122
Autres concours à la clientèle		
Portefeuille escompte	2 793 519	2 314 719
- Crédits court terme	893 206	776 554
dont Financements en devises	242 402	249 640
dont Crédits court terme en dinars	650 804	526 914
- Crédits moyen et long terme	1 900 313	1 538 165
- Dont parties liées	14 691	13 875
Avance sur C.T, B.C et autres produits financiers	8 279	6 838
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	57 148	48 414
Impayés	31 108	22 490
- Impayés crédits court terme	12 164	8 829
- Impayés Crédits moyen et long terme	15 137	10 945
- Impayés intérêts MLT	3 807	2 716
Créances immobilisées douteuses ou litigieuses	218 005	217 418
Provisions pour créances douteuses (*)	(174 826)	(145 242)
Agios réservés	(19 705)	(15 760)
Créances rattachées	25 760	6 320
Total autres concours à la clientèle	2 939 290	2 455 197
Crédits sur ressources spéciales	11 438	12 067
Total créances sur la clientèle	3 076 965	2 629 386

(*) La variation des provisions pour créances douteuses se présente comme suit :

Provision sur les créances au 31/12/2010	145 242
Dotation aux provisions sur opérations avec la clientèle	24 339
Reprise de provision sur opérations de clientèle	(13 740)
Dotation aux provisions collectives	11 233
Dotation au titre de la décote de garantie	7 752
Provision sur les créances au 31/12/2011	174 826

Le taux des actifs non performants s'établit au 31/12/2011 à 8,84% contre 8,46% au 31/12/2010.

Les engagements des 10 premiers groupes d'affaires représentent 6,9% du total des engagements de la banque au 31/12/2011.

La répartition par secteur d'activité des crédits supérieur à 100 KDT octroyés sous forme de décaissements et engagements par signature se présente comme suit :

Secteur	Encours au 31/12/2011
Agriculture	34 566
Autres industries	97 700
Autres services	460 970
Bâtiments et travaux publics BTP	129 959
Commerce	340 501
Consommation	25 110
Entreprise Publique	284 695
Etablissement Financier	202 453
HABITAT	50 712
Industries manufacturières	644 350
Promotion Immobilière	109 694
Tourisme	123 226
Total	2 503 936

NOTE 4 : Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse un solde de 299 244 KDT au 31 décembre 2011 contre 310 358 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 11 114 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
<i>Titres de placement</i>		
- Bons de trésor	259 430	266 461
- Placements SICAV	26 216	29 768
- Créances rattachées	13 653	14 129
- Provisions sur placements	(55)	-
Total portefeuille titres commercial	299 244	310 358

Aucun transfert entre les différentes catégories de titre n'a eu lieu en 2011.

NOTE 5 : Portefeuille d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève à 62 412 KDT au 31 décembre 2011 contre 57 663 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 4 749 KDT :

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
<i>Titres d'investissement</i>		
Obligations	12 423	8 736
Créances rattachées	528	253
Provisions sur obligations BATAM	(390)	(390)
Total titres d'investissement	12 561	8 599
<i>Titres de participations</i>		
Titres de participations libérés	56 983	57 033
- Titres cotés	16 412	16 412
- Titres non cotés	40 571	40 621
Placements SICAR	5 314	5 124
Provisions sur placements SICAR	(2 989)	(2 872)
Provisions pour dépréciation titres	(9 457)	(10 800)
Créances rattachées	-	579
Total titres de participations	49 851	49 064
<i>Parts dans les entreprises liées</i>		

Parts dans les entreprises liées	911	911
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(911)	(911)
Total parts dans les entreprises liées		
Total portefeuille d'investissement	62 412	57 663

Aucun transfert entre les différentes catégories de titre n'a eu lieu en 2011.

Le détail des titres de participation se détaille comme suit :

EMETTEUR	Valeur brute au 31/12/2010	Acquisition/Cession	Valeur brute au 31/12/2011	%	Provision comptabilisée	Participation nette de provisions
ATTIJARI SICAR	20 259	0	20 259	67,56%	2 155	18 104
ATTIJARI LEASING	13 650	0	13 650	62,02%	0	13 650
ATTIJARI INTERMEDIATION	5 097	0	5 097	99,98%	0	5 097
STE BATAM	2 143	0	2 143	5,36%	2 143	0
TUNIS RE	1 568	0	1 568	4,11%	0	1 568
SODIS SICAR	1 200	0	1 200	4,61%	111	1 089
SUD RECOUVREMENT	999	0	999	99,93%	0	999
GENERALE IMMOBILIERE DU SUD	897	0	897	29,90%	0	897
COTIF-SICAR	750	0	750	7,50%	165	585
SICAR NORD OUEST-SODINO	700	0	700	1,46%	210	490
S T I P	678	0	678	11,01%	351	327
COMPAGNIE TOURISTIQUE ARABE	592	0	592	3,92%	592	0
Action VISA	517	0	517	0,00%	0	517
ATTIJARI GESTION	503	0	503	100,00%	0	503
LA MAISON DU BANQUIER	480	0	480	5,40%	344	136
AMEL SICAF	475	0	475	35,85%	475	0
SOFAT	470	0	470	16,79%	470	0
SICAR CENTRE OUEST SIDCO	408	0	408	2,56%	115	293
INTER BANK SERVICES	400	0	400	14,20%	0	400
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE ZARZIS	390	0	390	6,53%	3	387
PRIMAVERA *	380	0	380	5,00%	380	0
STE INTER BANCAIRE DE TELECOMPENSATION "SIBTEL"	350	0	350	7,55%	0	350
SODET SUD	300	0	300	4,62%	300	0
MONETIQUE TUNISIE	280	0	280	10,37%	0	280
ATTIJARI FINANCE	253	0	253	25,00%	0	253
STE D'ETUDES ET D'AM. DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX	250	0	250	11,11%	0	250
COTUNACE	213	0	213	2,39%	0	213
TUNISIE AUTOROUTES	207	0	207	0,03%	0	207
LE RIBAT	200	0	200	2,82%	52	148
ATTIJARI VALEURS SICAV	190	0	190	1,72%	0	190
ATTIJARI PLACEMENT SICAV	190	0	190	1,12%	0	190
ACMG	170	0	170	6,80%	170	0
SOTULUB	150	0	150	2,73%	0	150
ATTIJARI IMMOBILIERE	150	0	150	99,95%	150	0
STE TOURISTIQUE AIN DRAHAM	146	0	146	6,35%	146	0
STE TUNISIENNE DE GARANTIE	130	0	130	4,33%	130	0
GTI	120	0	120	30,00%	0	120
AQUACULTURE DU SUD TUNISIEN	104	0	104	5,20%	104	0
STAR IMMOBILIERE	100	0	100	20,00%	100	0
AUTRES	976	(50)	926		790	136
TOTAL	57 033	(50)	56 983		9 457	47 581

Le mouvement des obligations d'Attijari bank au cours de l'exercice 2011 est résumé au tableau suivant :

Solde au 31/12/2010	8 736
Remboursement	-1 313
Acquisition	5 000
Solde au 31/12/2011	12 423

NOTE 6 : Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent un solde de 160 838 KDT au 31 décembre 2011 contre 145 392 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 15 446 KDT et se détaillent comme suit :

	Valeur brute au 31/12/10	Acquisition	Cession / Régularisation	Valeur brute au 31/12/11	Amort. et Prov au 31/12/10	Dotations	Reprise	Amort. et Prov au 31/12/11	Valeur nette au 31/12/11
Immobilisation incorporelle	41 152	109		41 261	(13 871)	(5 237)		(19 108)	22 153
Logiciels de Base	41 152	109		41 261	(13 871)	(5 237)		(19 108)	22 153
Immobilisation corporelle	172 829	29 709	(244)	202 294	(54 718)	(9 133)	242	(63 609)	138 685
Constructions	31 861	1 557	(4)	33 414	(12 419)	(1 371)	2	(13 788)	19 626
Terrains	4 734			4 734	-	-		-	4 734
Matériel Roulant	2 234	-	(240)	1 994	(1 853)	(133)	240	(1 745)	249
Matériel & Mobilier	8 581	634		9 215	(5 519)	(521)		(6 040)	3 175
Matériel Informatique	25 979	1 938		27 917	(18 217)	(1 878)		(20 095)	7 822
Agencement Aménagement Installation	34 992	4 648		39 640	(16 710)	(2 762)		(19 472)	20 167
Immobilisations hors exploitation	34 726	4 701		39 427		(2 468)		(2 468)	36 959
Immobilisation en cours	29 722	16 231		45 953					45 953
Total valeurs immobilisées	213 981	29 818	(244)	243 555	(68 589)	(14 370)	242	(82 717)	160 838

Il n'existe aucune sûreté, servitude ou restriction sur une immobilisation quelconque de la banque.

NOTE 7 : Autres actifs

Le poste des autres actifs accuse un solde de 154 958 KDT au 31 décembre 2011 contre 162 644 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 7 686 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille encaissement	184	9
Dépôts et cautionnements	1 918	750
Compensation reçue	899	2 428
Débit à régulariser et divers	31 502	45 886
Position de change	1 378	5 516
Comptes d'ajustement devises débit	879	879
Débiteurs divers	1 937	2 650
Autres comptes de régularisation	15 186	13 591
Acompte sur Impôts sur les Bénéfices	0	342
Crédits directs et avances au personnel	68 555	55 191
Prêts sur fonds social	13 193	13 492
Charges payées ou comptabilisées d'avance	1 402	855
Autres titres	29 600	32 730
Provisions	(11 675)	(11 675)
Total autres actifs	154 958	162 644

1-2/ NOTES SUR LES POSTES DU PASSIF

NOTE 8 : Banque Centrale et CCP passif

Le poste Banque Centrale et CCP passif accuse un solde de 290 815 KDT au 31 décembre 2011 contre un solde de 100 000 au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 190 815 KDT.

NOTE 9 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2011 à 30 024 KDT contre 58 639 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 28 615 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Banques résidentes	10	38 893
Banques non résidentes	29 275	5 216
Etablissements financiers	702	14 448
- Dont parties liées	-	2 949
Dettes rattachées	37	82
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	30 024	58 639

NOTE 10 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle présentent au 31 décembre 2011 un solde de 3 315 950 KDT contre 3 234 984 KDT au 31 décembre 2010 enregistrant une augmentation de 80 966 KDT et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Dépôts à vue	1 092 910	1 041 015
- Dont parties liées	11 885	44 547
Comptes d'épargne	1 194 598	1 035 758
Bons de caisse	309 993	258 167
Comptes à terme	223 592	235 697
- Dont parties liées	10 230	10 000
Autres produits financiers	71 870	74 330
Certificats de dépôts	333 500	506 500
Garanties sur opérations diverses	17 056	16 906
Autres sommes dues à la clientèle	68 917	60 215
Dettes rattachées	3 514	6 396
Total dépôts et avoirs de la clientèle	3 315 950	3 234 984

NOTE 11 : Emprunts et ressources spéciales

Ce poste présente au 31 décembre 2011 un solde de 86 794 KDT contre 36 711 KDT au 31 décembre 2010 soit une augmentation de 50 083 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Emprunts matérialisés	56 000	6 000
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	2 487	244
Ressources spéciales	28 017	30 137
Dettes rattachées ressources spéciales	290	330
Total emprunts et ressources spéciales	86 794	36 711

NOTE 12 : Autres passifs

Les autres passifs présentent un solde de 93 958 KDT au 31 décembre 2011 contre 130 548 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 36 590 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Provisions pour risques et charges (*)	7 920	8 233
Créditeurs divers	7 248	6 469
Charges à payer	23 411	21 810
Agios perçus d'avance	88	119
Comptes d'ajustement devises Crédit	2 188	2 188
Compensation	-	12
Agios exigibles sur ressources spéciales	501	501
Crédit à régulariser et divers	41 300	47 168
Exigibles après encaissement	9 546	36 134
Impôts et taxes	1 756	7 914
Total autres passifs	93 958	130 548

(*) Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Provisions sur affaires juridiques en cours	1 527	1 410
Provision sur des comptes de la compensation non justifiés	1 799	1 799
Provision sur les comptes en devises	4 036	5 024
Provision pour dépréciation des immobilisations	558	-
TOTAL	7 920	8 233

NOTE 13 : Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2011 à 168 750 KDT composé de 33 750 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 5 dinars libérées en totalité.

Chaque action donne droit à son détenteur un droit à l'information, un droit de vote aux assemblées générales et un droit à une rémunération sous forme d'un dividende en fonction des résultats réalisés.

L'emprunt convertible en action dénommé « **OCA ATTIJARI BANK 2006** » pour un montant : 80 000 KDT est divisé en 16 000 000 obligations de 5 dinars chacune pour une durée de 5 ans. Chaque obligation donne droit à un intérêt annuel de 4,82% et une option de conversion en action à l'échéance prévue le 18/01/2012.

Les mouvements constatés aux capitaux propres sont résumés au tableau suivant :

		Capital souscrit	Primes liées au capital	Réserves légal	Autres réserves	Réserve à régime fisc particulier	Fond social	Ecart de réévaluat ion	Titres assimilés à des capitaux propres	Résultat reportés	Résultat de la période	Total
Situation des capitaux propres au	31.12.10	168 750	59 700	7 503	1 793	399	15 313	3 646	83 669	(97 898)	60 572	303 447
Modifications comptables										16 833	(3 989)	12 844
Situation des capitaux propres au	31.12.10	168 750	59 700	7 503	1 793	399	15 313	3 646	83 669	(81 065)	56 583	316 291
Affectation résultat bénéficiaire 2010										56 583	(56 583)	0
Variation du fonds social												223
Résultat de la période											31 521	31 521
Situation des capitaux propres au	31.12.11	168 750	59 700	7 503	1 793	399	15 536	3 646	83 669	-24 482	31 521	348 035

Note sur la maturité des actifs et passifs

Le tableau ci-après présente la répartition des comptes d'actifs et de passifs de la Banque au 31/12/2011 selon leur durée résiduelle. Ce tableau a été établi sur la base des échéances contractuelles des soldes d'actifs et de passifs au 31/12/2011.

		Inf. à 3 mois	3mois à 6mois	6mois à 1an	1an à 2ans	2ans à 5ans	5ans à 7ans	Sup à 7ans	Total
Bilan Au 31/12/2010									
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT	135 073	17 624	32 212	0	0	0	0	184 909
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	137 849	26 694	61 360	347	0	0	0	226 250
AC3	Créances sur la clientèle	638 475	279 461	273 625	589 670	865 805	223 276	206 651	3 076 965
AC4	Portefeuille titres commercial	28 177	995	1 990	6 798	208 340	30 327	22 617	299 244
AC5	Portefeuille d'investissement	1 378	1 378	3 556	8 483	17 700	9 967	19 950	62 412
AC6	Valeurs immobilisées	4 021	4 021	8 042	16 084	48 252	32 168	48 250	160 838
AC7	Autres actifs	16 144	16 128	33 225	9 748	25 686	16 797	37 230	154 958
	Total actif	961 118	346 302	414 009	631 131	1 165 783	312 535	334 699	4 165 576
PA1	Banque Centrale et CCP	290 815	0	0	0	0	0	0	290 815
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	13 091	5 053	11 747	117	16	0	0	30 024
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	917 918	512 752	679 736	489 859	454 028	119 212	142 445	3 315 950
PA4	Emprunts et ressources spéciales	9 238	2 095	4 190	12 746	38 239	14 286	6 000	86 794
PA5	Autres passifs	20 054	22 259	44 518	792	2 376	1 584	2 375	93 958
	Total passif	1 251 116	542 159	740 191	503 514	494 659	135 082	150 820	3 817 541
CP1	Capital	86 701	6 701	13 402	26 804	80 411	53 607	80 410	348 035
	Total capitaux propres	86 701	6 701	13 402	26 804	80 411	53 607	80 410	348 035
	Total Passif et capitaux propres	1 337 817	548 860	753 593	530 318	575 070	188 689	231 230	4 165 576

2/ NOTES SUR L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

NOTE 14 : PASSIFS EVENTUELS

Les cautions, avals et autres garanties données présentent au 31 décembre 2011 un solde de 294 600 KDT contre 305 991 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 11 391 KDT.

Les crédits documentaires s'élèvent à 250 361 KDT au 31 décembre 2011 contre 319 535 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 69 174 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Cautions, avals et autres garanties données	294 600	305 991
Crédits documentaires	250 361	319 535
TOTAL PASSIFS EVENTUELS	544 961	625 526

Le passif éventuel de la banque avec les parties liées s'élève au 31 décembre 2011 à 31 316 KDT.

NOTE 15 : ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés présentent un solde de 140 378 KDT au 31 décembre 2011. Ils correspondent à des engagements sur titres pour 38 KDT (participations souscrites et non libérées) et aux engagements de financement donnés pour 140 340 KDT.

NOTE 16 : ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus correspondent à des garanties reçues de l'état, des banques et de la clientèle. Ils totalisent 904 512 KDT au 31 décembre 2011 contre 586 294 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 318 218 KDT.

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Garanties reçues de la clientèle	790 263	486 696
Garanties reçues de l'Etat, des établissements bancaires et financiers	114 249	99 598
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	904 512	586 294

3/ NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

Le résultat de l'exercice correspond à la différence entre les produits et les charges d'exploitation bancaire, augmenté des produits d'exploitation non bancaire et diminué des charges d'exploitation non bancaire, des frais généraux, des dotations aux provisions sur créances, hors bilan et passifs, des dotations aux provisions sur portefeuille d'investissement, des dotations aux amortissements sur immobilisations et aux résorptions des charges reportées et diminué ou augmenté du résultat des corrections de valeurs sur créances et hors bilan et sur portefeuille d'investissement et diminué ou augmenté du résultat de cessions d'immobilisations et diminué de l'impôt sur les sociétés.

*** LES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total des produits d'exploitation bancaire est passé de 264 552 KDT au 31 décembre 2010 à 289 345 KDT au 31 décembre 2011 enregistrant, ainsi, une augmentation de 24 793 KDT.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- .-Revenus du portefeuille titres d'investissement.

NOTE 17 : Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 199 348 KDT au 31 décembre 2011 contre 176 685 KDT au 31 décembre 2010 enregistrant, ainsi, une augmentation de 22 663 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Marché monétaire au jour le jour	2 439	1 158
Placement en devises auprès des correspondants étrangers	22	104
Marché monétaire à terme	595	738
Total opérations avec les établissements bancaires et financiers	3 056	2 000
Opérations avec la clientèle		
Portefeuille effets	169 084	145 633
. Court terme	46 863	40 153
- Financement devises	5 147	4 370
- Court terme Dinar	42 486	35 784
. Moyen et long terme	121 452	105 480
Comptes courants débiteurs	15 347	17 642
Crédits sur ressources extérieures	691	823
Intérêts perçus sur créances immobilisées douteuses ou litigieuses	1 929	974
Total opérations avec la clientèle	186 282	165 073
Autres intérêts et revenus assimilés		
Marché monétaire au jour le jour (BCT)		87
Commission de compte	469	335
Commission de découvert	293	235
Commissions sur billets de trésorerie	6	19
Avals cautions et acceptations bancaires	4 490	4 372
Autres	4 752	4 564
Total autres intérêts et revenus assimilés	10 010	9 612
Total intérêts et revenus assimilés	199 348	176 685

NOTE 18 : Commissions en produits

Les commissions totalisent 52 973 KDT au 31 décembre 2011 contre 48 987 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 3 986 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
Commissions sur crédits	18 067	17 103
Frais de tenue de compte	8 305	6 711
Commissions/opérations Monétique	6 423	5 810
Commissions sur chèques	4 398	4 149
Commission sur virements	3 150	2 864
Commissions sur autres services	2 955	2 708
Commission commerce extérieur	2 659	2 714
Bancassurance	2 590	2 185
Commission Monétique inter change	1 356	1 301
Commissions sur Effets	748	794
Commissions/ correspondants	674	698
Commission sur retrait sur compte devise	663	670
Commissions sur titres	446	514
Résultat de change monétique	309	590
Commissions sur prélèvements	229	172
Commission sur Traveller Chèque	1	4
Total	52 973	48 987

NOTE 19 : Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières totalisent, au 31 décembre 2011, un montant de 31 292 KDT contre 35 412 KDT au 31 décembre 2010, soit une diminution de 4 120 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
Gains nets sur titres de placement	17 167	20 556
- Intérêts et revenus assimilés sur les titres à revenu fixe	15 917	15 863
- Plus-values de cession titres de placement à revenu variable	1 250	4 693
Gains nets sur opérations de change	14 125	14 856
Total	31 292	35 412

NOTE 20 : Revenus du portefeuille d'investissements

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 5 732 KDT au 31 décembre 2011 contre 3 468 KDT au 31 décembre 2010, soit augmentation de 2 264 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
Dividendes	4 714	2 870
Intérêts sur Emprunts Obligataires	603	351
Autres revenus	415	247
Total revenus du portefeuille d'investissement	5 732	3 468

*** LES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE :**

Le total des charges d'exploitation bancaire est passé de 97 151 KDT au 31 décembre 2010 à 107 927 KDT au 31 décembre 2011 enregistrant, ainsi, une progression de 10 776 KDT.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées ;
- Commissions encourues ;

NOTE 21 : Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent au 31 décembre 2011 un solde de 105 044 KDT contre 94 064 KDT au 31 décembre 2010, soit une progression de 10 980 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
Opérations avec les établissements bancaires et financiers		
Interbancaire	795	3 733
Emprunt en devises auprès des correspondants	168	110
Autres	80	86
Sous total	1 043	3 929
Opérations avec la clientèle		
Dépôts à vue	6 859	6 065
Comptes d'épargne	30 856	26 978
Bons de caisse	12 189	10 149
Comptes à terme	9 548	10 746
Placements en Dinars convertibles	816	619
Intérêt sur placements à terme de la clientèle	506	484
Certificats de dépôts	28 985	26 546
Sous total	89 759	81 587
Emprunts et ressources spéciales		
Charge sur emprunts extérieurs	765	761
Charge sur emprunts obligataires	6 555	4 750
Sous total	7 320	5 511
Autres intérêts et charges		
Appel d'offres	6 709	2 898
Autres	213	139
Sous total	6 922	3 037
Total intérêts encourus et charges assimilées	105 044	94 064

NOTE 22 : Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à 31 739 KDT contre 14 932 KDT au 31 décembre 2010. Il s'analyse ainsi :

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
- Dotation aux provisions sur créances douteuses	35 572	22 210
- Dotation complémentaire suite à l'application de la méthode de décote de garanties	7 753	12 650
- Reprise sur provisions sur créances douteuses	(13 740)	(17 630)
- Pertes couvertes par des provisions	0	1
- Reprise \dotation sur provisions sur comptes non justifiés et pour risques et charges	2 154	(2 299)
Total	31 739	14 932

NOTE 23 : Frais de personnel

Les frais du personnel s'élèvent à 65 805 KDT au 31 décembre 2011 contre 54 649 KDT au 31 décembre 2010 enregistrant, ainsi, une augmentation de 11 156 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
<i>Rémunération du personnel titulaire</i>		
Salaire de base	33 828	30 083
Heures supplémentaires	172	193
Indemnité de représentation	2 140	2 787
Indemnité de transport	3 961	3 764
Indemnité de fonction	2 923	2 142
Prime de technicité	402	290
Allocation salaire unique et allocation familiale	354	361
Autres indemnités servies	6 363	2 188
<i>Total rémunération du personnel</i>	50 143	41 808
<i>Charges sociales</i>		
CNSS-CAVIS.	9 598	7 651
Assurances groupes.	2 013	1 971
<i>Total charges sociales</i>	11 611	9 622
<i>Autres charges liées au personnel</i>		
Taxes de formation professionnelle et FOPROLOS	935	519
Frais du service médical	60	58
Frais de formation bancaire.	935	755
Autres	2 121	1 887
<i>Total autres charges liées au personnel</i>	4 051	3 219
Total frais de personnel	65 805	54 649

NOTE 24 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent un solde de 26 438 KDT au 31 décembre 2011 contre 25 648 KDT au 31 décembre 2010, soit une augmentation de 790 KDT.

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
Frais d'exploitation non bancaire (impôts, taxes...)	258	210
Autres charges générales d'exploitation		
<u>Travaux fournitures et services extérieurs</u>	<u>16 037</u>	<u>14 310</u>
Loyers	3 491	3 039
Entretien et réparations (confiés au tiers)	3 937	3 387
Fournitures faites à l'entreprise (électricité, eau et gaz)	1 360	1 337
Prime d'assurances	682	474
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	6 567	6 073
<u>Transport et déplacement</u>	<u>161</u>	<u>170</u>
<u>Frais divers de gestion</u>	<u>9 982</u>	<u>10 958</u>
Annonces et insertions publicitaires	1 206	1 716
Fournitures de bureau	1 231	1 236
Documentation centrale	161	143
Affranchissements téléphone, télex et télégramme	3 981	4 675
Frais de téléphone	1 630	2 151
Lignes spécialisées	1 014	1 134
Web télégrammes	176	169
Frais SIBTEL	306	294
Frais postaux	855	927
Frais d'actes et contentieux	138	210
Frais du conseil et d'assemblée	295	520
Participation au budget de l'APB	114	220
Dons et cotisations	72	63
Missions réceptions	529	580
Autres	2 255	1 595
Total autres charges générales d'exploitation	26 180	25 438
Total charges générales d'exploitation	26 438	25 648

NOTE 25: Résultat de base par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 est de 0,934 DT :

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat net en KDT	31 521	56 583
Nombre moyen d'actions	33 750 000	33 750 000
Résultat de base par action (en DT)	0,934	1,677

NOTE 26: Résultat dilué par action

Le résultat dilué par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 est de 0,870DT :

DESIGNATION	Exercice 2011	Exercice 2010
Résultat net dilué en KDT	34 021	58 968
Nombre moyen d'actions	39 083 333	39 083 333
Résultat dilué par action (en DT)	0,870	1,509

4/ NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE 27 : Elaboration de l'état de flux de trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités qui s'élèvent à -9 019KDT et s'analysent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2011	31/12/2010
Liquidités et équivalents de liquidités actif	310 968	489 327
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	186 033	235 978
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	124 935	253 349
Liquidités et équivalents de liquidités passif	319 987	158 556
Liquidités et équivalents de liquidités sur les banques	290 000	100 000
Liquidités et équivalents de liquidités sur les établissements financiers	29 987	58 556
Liquidités et équivalents de liquidités	(9 019)	330 771

Note 28 : Note sur les transactions avec les parties liées

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011 se présentent comme suit :

1- Les conventions des comptes courants et comptes à terme

Les encours des comptes courants ouverts par les différentes parties liées au 31 décembre 2011 auprès de Attijari Bank ainsi que leurs rémunérations en 2011 se détaillent comme suit :

Partie liée	Nature du dépôt	Encours du dépôt au 31/12/2011	Charges de l'exercice 2011	Produit de l'exercice 2011
Attijari Recouvrement	Dépôts à vue	835	-	-
Attijari SICAR	Dépôts à vue	68	88	-
Attijari Intermédiation	Dépôts à vue	3 246	53	-
Attijari Placement SICAV	Dépôts à vue	39	8	-
Attijari Valeur SICAV	Dépôts à vue	18	1	-
Attijari Obligataire SICAV	Dépôts à vue	7 431	7	-
Attijari Obligataire SICAV	Dépôts à terme	10 000	390	-
GTI	Compte courant	316	27	-
Attijari leasing	Compte courant	1 000	-	-
GIS	Compte courant	30	-	27
GIS	Dépôts à terme	230	-	-
Attijari Finance	Compte courant	153	-	26
Attijari Gestion	Dépôt à vue	200	0,132	-

Attijari Immobilière	Dépôt à vue	48	1,421	-
Total		23 614	576	53

2- Les conventions de détachement du personnel

Attijari bank affecte au profit de certaines des ses filiales son personnel salarié. Les salaires y afférents sont par la suite refacturés par la banque à la filiale. Le montant facturé par la banque en 2011 s'élève à 1 371 KDT et se détaille comme suit :

Partie liée	Montant 2011
Attijari leasing	426
Attijari Recouvrement	389
Attijari SICAR	200
Attijari Gestion	130
Attijari Immobilière	129
Attijari Intermédiation	55
Générale Immobilière du Sud	42
Total	1 371

3- Les conventions relatives à la fonction de dépositaire :

Attijari Bank assure les fonctions de dépositaire pour le compte de Attijari Valeurs Sicav, Attijari Placement Sicav, Attijari Obligataire Sicav et des FCP. En rémunération de ces prestations, la banque perçoit des commissions de dépôt. Le montant total facturé en 2011 par Attijari Bank au titre de ses fonctions de dépositaire s'élève à 368 KDT.

Partie liée	Montant 2011
Attijari Obligataire SICAV	263,522
Attijari Valeur SICAV	40,836
SICAV Placement	57,180
FCP CEA	6,560
FCP Dynamique	0,053
FCP Serenité	0,007
FCP Harmonie	0,021
Total	368,179

4- Les conventions relatives aux engagements auprès de Attijari Bank

L'encours au 31 décembre 2011 des crédits contractés par les parties liées auprès d'Attijari Bank ainsi que les intérêts constatés par la banque se détaillent comme suit.

Partie liée	Nature de l'engagement	Encours du dépôt au 31/12/2011	Produits de l'exercice 2011
Attijari Obligataire SICAV	EPS	10 300	-
GTI	CMT	25	2
GTI	EPS	17	-
Attijari leasing	CCT	25 600	3 080
Attijari leasing	CMT	45 598	
Attijari leasing	EPS	20 699	-
Attijari Finance	EPS	300	-
Attijari Immobilière	CMT	14 666	714
Total		117 205	3 796

5- Les dividendes encaissés par Attijari Bank

Les dividendes comptabilisés par Attijari Bank provenant de ses participations dans les différentes filiales se détaillent comme suit:

Partie liée	Montant encaissé
Attijari Recouvrement	2 640
Attijari SICAR	804
Attijari Placement SICAV	336
Attijari Valeur SICAV	161
Attijari Obligataire SICAV	427
Total	4 368

6- Les titres OCA détenus par les filiales

Attijari Bank a émis des OCA en 2006. Les obligations souscrites par les différentes parties liées au 31 décembre 2011 ainsi que les intérêts y relatifs se détaillent comme suit:

Partie liée	Encours des OCA au 31/12/2011	Intérêts de l'exercice 2011
Attijari Placement SICAV	857	32
Attijari Valeur SICAV	712	26
Total	1 569	58

7- Opérations avec Attijari Wafa Bank

Prêts interbancaires :

L'encours des opérations de trésorerie réalisées avec ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

DEV	Principal en devise	Date valeur	Echéance	TAUX	CV en KDT
EUR	2 000 000	30/12/2011	02/01/2012	1	3 866
EUR	5 000 000	30/12/2011	02/01/2012	0,8	9 665
EUR	5 000 000	27/12/2011	03/01/2012	1,4	9 665
EUR	15 000 000	27/12/2011	03/01/2012	1,15	28 994
EUR	3 000 000	21/09/2011	05/01/2012	1,53	5 799
EUR	25 000 000	29/12/2011	05/01/2012	1,15	48 324
EUR	3 500 000	27/12/2011	10/01/2012	1,35	6 765
EUR	1 000 000	02/08/2011	02/08/2012	1,83	1 933
EUR	3 200 000	16/12/2011	17/12/2012	1,95	6 185
				TOTAL	121 196

Assistance technique :

Les services d'assistance technique et de conseil fournis par ATTIJARIWAFABANK au profit d'ATTIJARI BANK au cours de l'exercice 2011 totalisent un montant égal à 1 385 KDT. Le passif au titre de ces frais au 31 décembre totalise un solde de 3 633 KDT.

Opération du Swap du taux d'intérêt :

Attijari Bank a conclu avec Attijari Wafa Bank une opération de swap du taux d'intérêt. Les charges comptabilisées en 2011 au titre de cette opération s'élèvent à 1 364 KDT.

8- Opérations avec Attijari Recouvrement

Loyer d'immeuble :

ATTIJARI BANK loue un local à usage de bureau auprès d'ATTIJARI RECOUVREMENT. Le loyer hors taxes perçu par la société courant l'exercice 2011 s'élève à 30 KDT.

Commission de gestion :

Par acte signé le 01/01/2009, la société « ATTIJARI RECOUVREMENT » a procédé à la rétrocession des créances financées par le FONAPRAM, le FOPRODI et la BIRD pour une valeur de 12 KDT à ATTIJARI BANK. Ces créances ont été cédées à tort durant les exercices 2006, 2007 et 2008 au dinar symbolique. Le même acte donne à la société « ATTIJARI RECOUVREMENT » ce lot des créances en gestion avec une commission de 5% sur les récupérations collectées. Le montant des commissions facturé par ATTIJARI RECOUVREMENT au titre de l'exercice 2011 s'élève à 16 KDT.

Placements monétaires :

ATTIJARI RECOUVREMENT a placé une somme de 2 500 KDT auprès de Attijari Bank. Les charges financières comptabilisées par la banque au titre de ces placements en 2011 s'élèvent à 107 KDT.

9- Opérations avec Attijari SICAR

Convention du fonds gérés:

En vertu de la convention de gestion de fonds à capital risque, ATTIJARI SICAR assure pour le compte d'ATTIJARI BANK la gestion des fonds déposés auprès d'elle. L'encours au 31 décembre 2011 des fonds gérés s'élève à 5 314 KDT. Une provision de 2 989 KDT a été constituée en couverture du risque de dépréciation de ces fonds.

Les commissions de gestion du fonds comptabilisées par Attijari Bank et payées à Attijari SICAR au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 53 KDT.

10- Opérations avec Attijari Intermédiation

Convention du titre participatif:

Une convention a été signée le 29 décembre 2006 entre ATTIJARI BANK et ATTIJARI INTERMEDIATION prévoyant la conversion d'une partie du compte courant associé en titres participatifs et ce à hauteur de 3 500 KDT. Ces titres participatifs porteront à ATTIJARI BANK une rémunération fixe et variable :

- rémunération fixe : 1% l'an et Ce taux augmentera à TMM+1% à partir de la reconstitution des fonds propres de Attijari Intermédiation selon les normes applicables aux intermédiaires en bourse ;
- rémunération variable : 10% de la partie des bénéfices supérieurs à 250 KDT.

Les intérêts comptabilisés courant 2011 et concernant ces titres sont de 217 KDT.

11- Opérations avec Attijari Obligataire SICAV

Convention au titre des certificats de dépôt:

Les certificats de dépôts souscrits par Attijari Obligataire SICAV auprès de Attijari Bank totalisent au 31 décembre 2011 un solde de 10 000 KDT. Les intérêts comptabilisés à ce titre en 2011 s'élèvent à 574 KDT.

12- Opérations avec GTI

Assistance technique

Les commissions d'assistance technique perçues par la GTI auprès de Attijari Bank relatives à l'exercice 2011 totalisent un montant de 1 562 KDT.

Loyer d'immeuble

La GTI perçoit un loyer relatif à la location au profit d'ATTIJARI BANK de l'ordre de 22 KDT.

13- Opérations avec Attijari leasing

Emprunt subordonné

Attijari Bank a participé à un emprunt obligataire émis par Attijari Leasing dont l'encours au 31 décembre 2011 s'élève à 2 750 KDT. Le produit constaté par la banque au titre de cet emprunt s'élève à 186 KDT.

Assistance technique

Dans le cadre de la convention conclue avec ATTIJARI LEASING (dans laquelle ATTIJARI BANK détient 62,02%) approuvée par l'AGO du 22/05/2009, la banque a fourni au cours de l'exercice 2011, des services d'assistance à la commercialisation des produits d'ATTIJARI LEASING à travers le réseau commercial de la banque et a perçu à ce titre des produits à hauteur de 69KDT

14- Opérations avec Attijari Finance

Attijari Finance a perçu des commissions relatives à son intervention dans la cadre de l'opération de l'émission de l'emprunt obligataire. Le total de ces commissions est égal à 59 KDT.

15- Opérations avec Attijari Immobilière

Attijari immobilière assure la gestion de certains immeubles, propriétés de Attijari Bank. Les commissions perçues dans ce cadre au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 216 KDT.

Note 29 : Evénements postérieurs

Les présents états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 05/06/2012. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.